

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

« Parcours de formation aux métiers de l'animation : CP JEPS Animateur d'activités et de vie Quotidienne »

RNCP 32369

Public concerné, effectif	Elle s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, inscrit à la Mission Locale. Effectif : 32 places
Prérequis, modalités et délai d'accès	Avoir 16 ans à l'entrée de formation - Niveau minimum : 3 ^{ème} ou équivalent - Accessible aux personnes en situation de handicap - Assister à l'information collective - Un entretien de positionnement pour déterminer les motivations et accompagner au mieux dans le projet professionnel.
Présentation générale (Problématique, intérêt)	L'objectif de ce parcours permettra à des jeunes non scolarisés ayant un projet dans le domaine de l'animation d'acquérir un premier niveau de diplôme de niveau 3, CP JEPS AAVQ : Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne. L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe. Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil. Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il évalue ses actions d'animation et en rend compte.
Objectifs fin de parcours	Les compétences et/ou capacités professionnelles visées : - <i>Savoir participer au projet et à la vie de la structure</i> - <i>Animer les temps de vie quotidienne de groupes</i> - <i>Concevoir des activités en direction d'un groupe</i> - <i>D'animer des activités en direction d'un groupe</i>
Contenu de la formation	ETAPE 1 : Remobilisation sur les savoirs de base : (280 heures en centre + 70 heures en entreprise) MODULE 1 : Raisonnements scientifiques appliqués aux métiers de l'animation (70 heures) MODULE 2 : Utilisation de l'informatique et communication aux métiers de l'animation (70 heures)

	MODULE 3 : « Soft Skills » compétences comportementales (70 heures) MODULE 4 : Connaissance des métiers de l'animation (70 heures) MODULE 5 : Immersion en entreprise (70 heures) Evaluation intermédiaire ETAPE 2 : PREQUALIFICATION : (280 heures en centre + 105 heures en entreprise) MODULE 1 : Raisonnements scientifiques appliqués aux métiers de l'animation (70 h) MODULE 2 : Utilisation de l'informatique et communication aux métiers de l'animation. (90 h) MODULE 3 : Techniques d'animation (120 h) MODULE 4 : Immersion en entreprise (105 h) Evaluation intermédiaire ETAPE 3 : QUALIFICATION CP JEPS AAVQ : 640 heures • UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure : 174 h Différents types et niveaux de projets. Environnement institutionnel et social de l'animation. Communication. • UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupe : 154 h Connaissance des publics et inclusion des personnes handicapées. Aménagement du temps et de l'espace. Encadrement des groupes. • UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe : 150 h Repérage des besoins et possibilités. Formalisation d'un projet d'activité. Repères pédagogiques. • UC 4 : Animer des activités : 148 h Techniques d'animation de groupes. Animations d'activités avec ou sans intervenant. Réglementation spécifique des activités. Bilan : 14 h
Méthodes mobilisées	Pédagogie de l'alternance : la formation se déroule en présentielle, visites pédagogiques, interventions de professionnels, cours théoriques selon un plan de formation. Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...)
Modalités d'évaluation Compétences	Examen terminal devant un jury professionnel, sur des dates définies. Un jury plénier mis en place par la validation des décisions.

	Epreuves certificatives des unités capitalisables (UC). Les épreuves certificatives sont évaluées dans les conditions prévues à l'article A. 212-26 du code du sport. Les Unités Capitalisables (UC) constitutives de la mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne » du certificat professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) sont attribuées selon le référentiel de certification figurant en annexe III et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives, possibilités de valider un ou plusieurs UC.
Durée	La formation se déroule sur environ 12 mois en alternance, pour 1200 heures soit : ➤ 1200 heures en centre de formation (34 semaines) ➤ +420 heures en entreprise (12 semaines)
Dates	DU 10/02/2025 AU 31/12/2025
Lieu(x)	MFR DE L'OUEST A LA SALINE LES HAUTS
Tarifs	Action de formation financée par LA REGION REUNION, Cout horaire stagiaire 12€/Stagiaire Cout pédagogique 12 (€/H) X 1200 (H) X 32 (Stagiaires) = 460 800 €
Responsable de l'action, Contact	François ANTIER : francois.antier@mfr.asso.fr Rachel IDOPHIN : fd.la-reunion@mfr.asso.fr Téléphone : 0262 27 09 71
Formateurs, animateurs et intervenants	Formateurs des MFR, intervenants extérieurs, professionnels, ...
Suivi de l'action	Emargements des stagiaires et des formateurs, attestation de stage, livret d'alternance, cahier journaux,...
Evaluation de l'action	À la fin de la formation, sera remis au stagiaire : Attestation de fin de formation et/ou le diplôme attestant la réussite du CP JEPS.
Passerelles et débouchés possibles	Poursuite d'étude en Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport ou travailler en tant qu'animateur dans des associations, collectivités qui œuvrent dans le domaine de l'animation.
Accessibilité	Accessible aux personnes en situation de handicap, dans chaque antenne un référent handicap se tient à disposition du demandeur. Référent handicap : sabrina.lauret@mfr.asso.fr

Nos résultats	2025 : Taux de satisfaction de 91 % dont 27 très satisfait Taux d'accomplissement de 100 % Taux d'insertion 35 %
----------------------	---